



**SANTE SOCIAUX
ISERE**

Revalorisation salariale : Où en sommes-nous ?



EtNous?

La CFDT revendique depuis des années la reconnaissance de notre secteur. Il aura fallu une crise sanitaire pour que notre Gouvernement s'en saisisse.

Lors du Ségur de la Santé, le Gouvernement a voté une augmentation annuelle de 8 milliards d'euros du budget de la Sécurité Sociale permettant - entre autres - une revalorisation des salaires des agents et des salariés des établissements sanitaires publics et privés.

La CFDT Santé-Sociaux :

- **s'investit dans toutes les négociations**, quelques fois seule à porter la voix de TOUS (*Sanitaire, Médico-Social, Social, Public et Privé*)
- **continue de faire pression,**
- **a ainsi obtenu l'intégration d'un certain nombre d'exclus de ces accords.**
- **s'impatiente** et ne décolère pas.

Notre slogan est toujours d'actualité

#EtNous ?

Car le compte n'y est toujours pas !

Notamment dans les secteurs sociaux et médico-sociaux.

Les salarié.e.s n'ont pas à subir les arbitrages budgétaires entre départements et Ministères, ni le manque chronique de moyens !

Les usagers n'ont pas à subir les inégalités territoriales, la déqualification et le manque de personnel qui en découlent !

De cette nouvelle mission dite Laforcade, où toutes les doléances se concentrent, **les acquis ne sortent qu'au compte-goutte.**

Soyons concrets :

**Si les textes n'évoluent plus,
demain :**

A qualification et ancienneté équivalente :

- ✓ EDUCATEUR (RICE) Spécialisé (e) en psychiatrie, je toucherai 183€ de plus que si je travaillais dans une Maison d'Enfant à Caractère Social
- ✓ AIDE-SOIGNANT(e) en EHPAD de la Fonction Publique, je gagnerai 283€ de plus que dans un MAS du privé (100€ prime grand âge et 183€ CTI Ségur) sans compter les revalorisations à venir avec le passage en catégorie B.

La CFDT Santé-Sociaux revendique, dans les secteurs sociaux et médico-sociaux non revalorisés lors du Ségur :

- **une politique nationale pour les secteurs du handicap et de la protection de l'enfance**
- **une hausse de 15 % de la rémunération,**
- **un même cadre de travail et une même rémunération par métier**, Quel que soit le Secteur. C'est tout le sens que devrait porter une Convention Collective unique ambitieuse, fédératrice et solidaire.
- **des professionnels** en nombre suffisant et adapté aux situations.

MOBILISONS NOUS DANS NOS ETABLISSEMENTS

Le mardi 27 avril 2021

Préavis de grève national CFDT !



**FLASHÉZ-MOI POUR
ADHÉRER EN LIGNE**

SYNDICAT DEPARTEMENTAL CFDT SANTE-SOCIAUX DE L'ISERE
Bourse du travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 76 23 57 30 - Mail : syndicat-38@sante-sociaux.cfdt.fr

